Au fil de l'Abron ...

SAINT-ENNEMOND

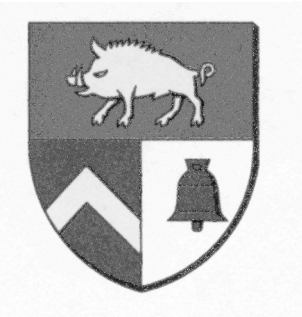

Juin 2009 Numéro 17

Bonnes Vacances !

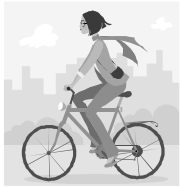

Esquisse de la future école maternelle

Le mot du maire

Deux gros chantiers sont actuellement en cours sur notre commune :

Le premier concerne les travaux d'assainissement effectués et **financés** par la Communauté d'Agglomération ; en effet, une partie du réseau restait en unitaire. Ces travaux consistent donc à terminer la mise en séparatif (eaux pluviales / eaux usées) pour la partie comprise entre le monument aux morts et la salle des fêtes. Il s'agit là d'un chantier coûteux qui montre l'importance des regroupements entre communes. Quelques désagréments certes, pour les riverains, mais le chantier devrait être terminé début juillet et c'est pour la bonne cause. Aussi, il est demandé de la compréhension et de la patience.

Le second se situe à côté de l'école primaire. Bientôt s'élèvera un nouveau bâtiment destiné à la « maternelle ». L'ensemble des élèves sera ainsi rassemblé sur un même site ce qui évitera les allers et venues, entre les deux écoles, qui peuvent être sources d'accidents.

La construction sus évoquée représente un effort financier important pour une petite commune comme la nôtre ; nous avons pourtant pu inscrire la dépense au budget 2009 sans augmenter les taux d'imposition. Les sommes inscrites sont certes importantes mais au moment ou le budget a été voté, nous n'avions pas tous les éléments utiles ; il semble qu'au bout du compte nous allions plutôt vers une baisse des sommes à régler.

Enfin, devant l'augmentation des effectifs, un poste supplémentaire est créé pour la prochaine rentrée scolaire. L'ouverture d'une nouvelle classe nous a obligés à mettre un local à disposition. Le conseil municipal a opté pour la rénovation de la salle qui l'abritait. Madame Lespingal s'y installera en septembre.

Mademoiselle Séverine BOUCHUT intègrera le corps enseignant à la rentrée prochaine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous recevons toujours en mairie des plaintes à propos des relations de voisinage : chiens qui aboient, tapages divers, brûlages de matières malodorantes, pollutions visuelles et autres…. Il est souhaitable que chacun prenne conscience de la gêne qu'il peut apporter à son entourage et qu'il y remédie. Il existe des règles de bonne conduite, pourquoi ne pas les appliquer ?

Ce journal vous sera distribué peu avant les vacances ; je souhaite à tous de profiter de cette période pour « recharger les batteries » et ainsi être en forme pour la reprise des activités. Bon repos !

Jean-Claude LEFEBVRE

Etat Civil

NAISSANCES

Le 6 Avril 2009,
Jules OUTY,
3, Place Charles de Gaulle ;

Le 21 Avril 2009,
Julie DUGUE,
« Les Billauds » ;

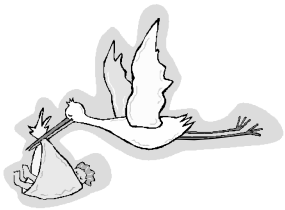

Le 27 Mai 2009,
Océane GOUGNAUD,
11, Rue de Banville ;

Le 2 Juin 2009,
Kortess PAYET-KRIEGEL,
14, Place Charles de Gaulle.

MARIAGE

Le 20 Juin 2009,

Loïc BRUNIER et
Marie-Françoise LERAUD,
« Les Bruyères Mandets ».

DECES

Le 1er Février 2009,
Marcel GOUGNEAU,
1, Rue de Banville ;

Le 20 Mars 2009,
Jean, Maurice MAUPAS,
« La Maison Neuve ».

Le 16 Juin 2009,
Gérard, Serge HERMET,
21, Place Charles de Gaulle.

Budget 2009 - Fonctionnement

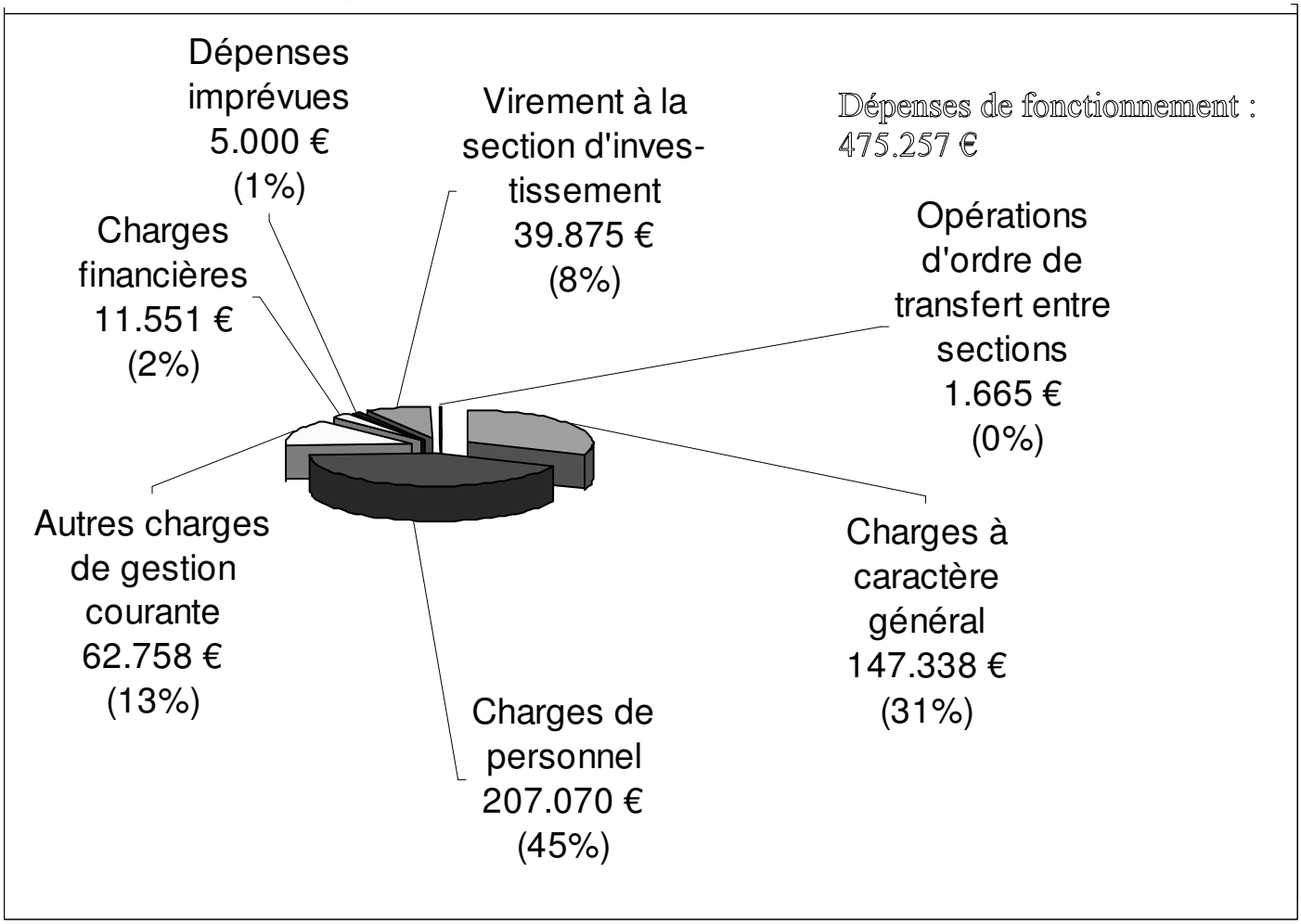

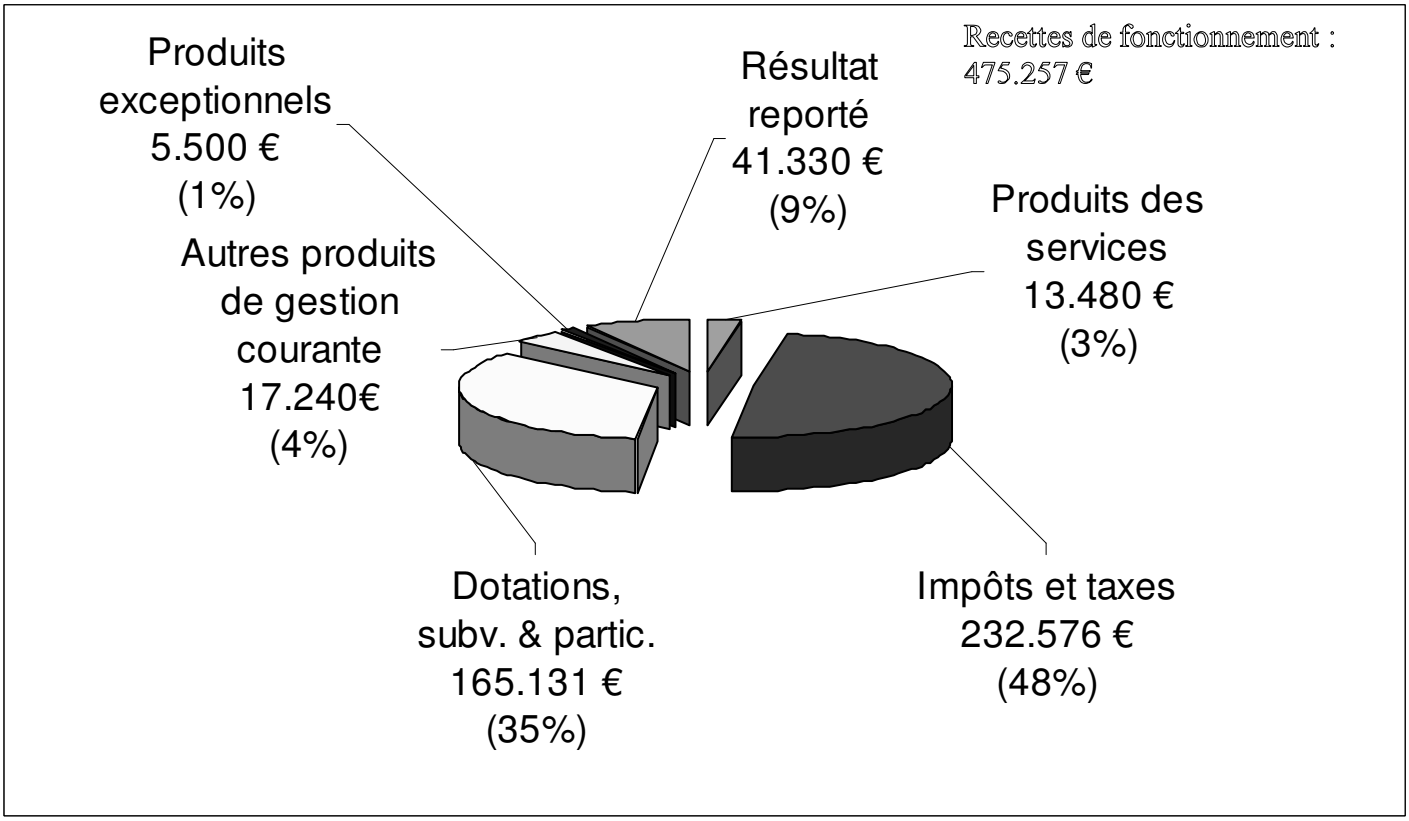

Budget 2009 - Investissement

Dépenses d'investissement : 865.749 €

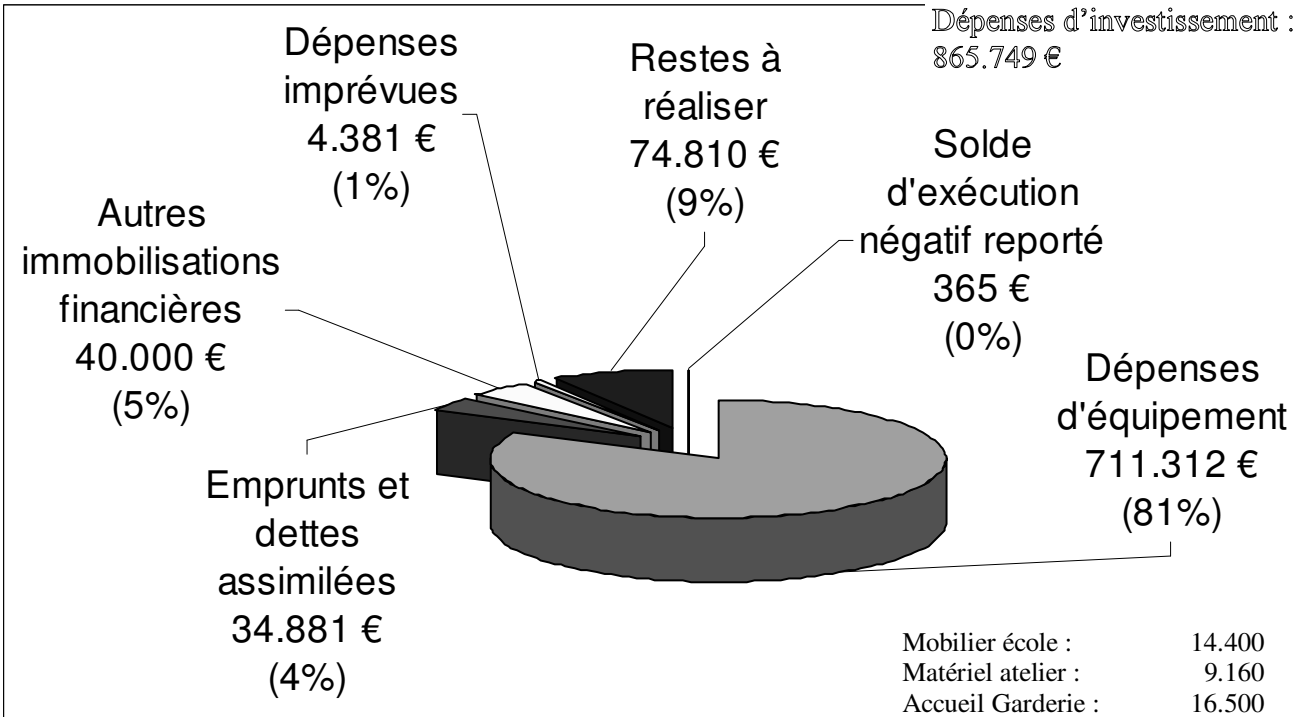

Mobilier école :	14.400
Matériel atelier :	9.160
Accueil Garderie :	16.500
Décors divers :	2.461
Electro-ménager :	1.000
Panneaux :	1.000
Divers bât. Commun. :	29.691
Groupe scolaire	: 637.100

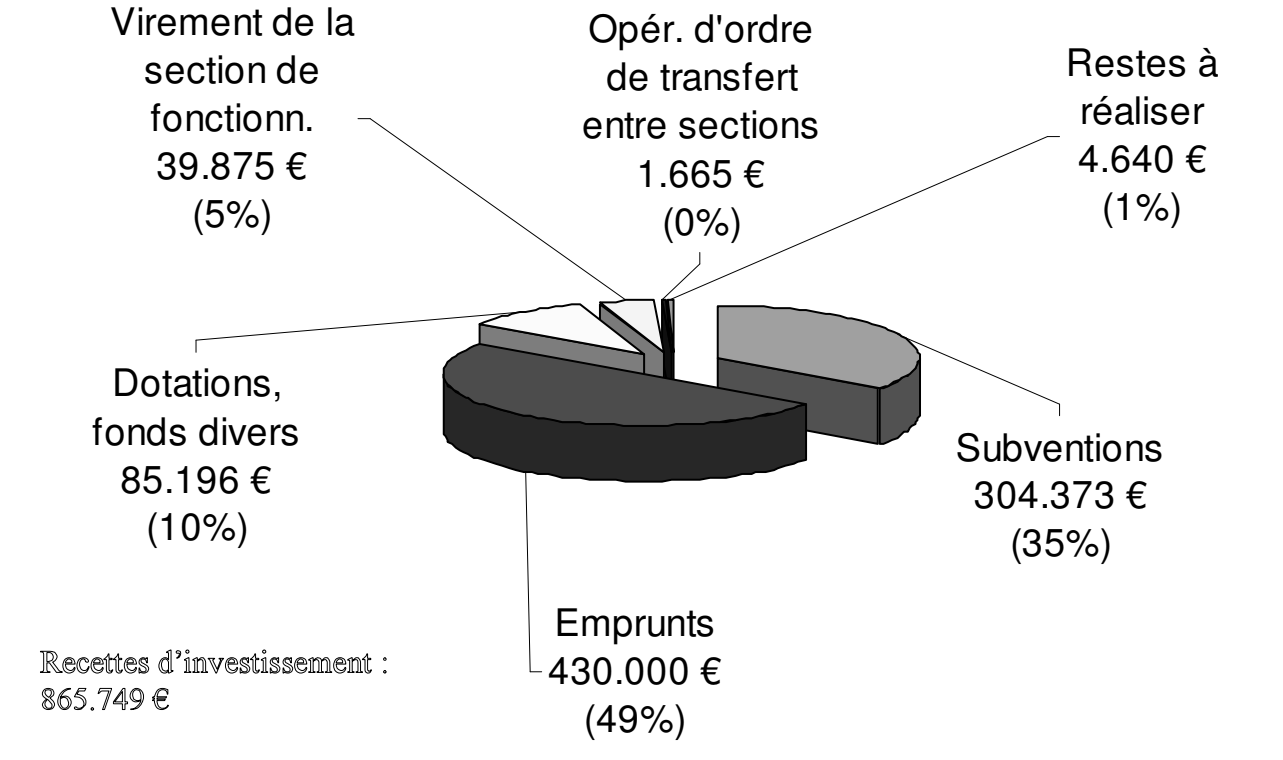

Recettes d'investissement : 865.749 €

Pêle-mêle

Carnaval des écoles 1

Permis Piéton

Tournoi de foot à Trévol

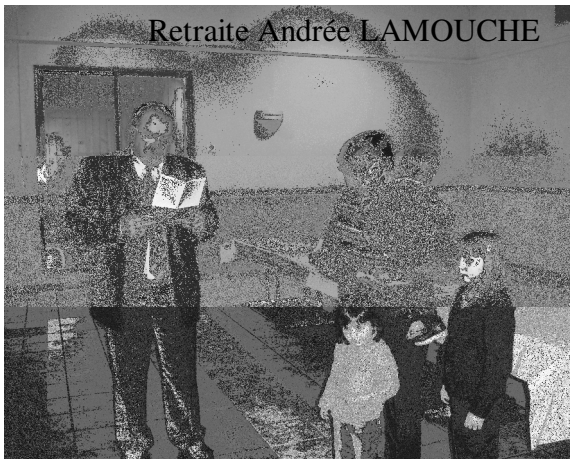

Retraite Andrée LAMOUCHE

Concert à l'église

Vide-greniers des Joyeux Lurons

Les associations

Club des Aînés : AG du 30 01 2009

Présidente honoraire : Yvette FOREST ;
Présidents d'Honneur : Christian JACQUELIN, Dominique BONNIAUD ;
Président : Jean-Claude LEFEBVRE ;
Vice-présidentes : Germaine ALLAIGRE, Odette GOUGNEAU, Albertine VALLET ;
Secrétaire : Yvette FOREST ;
Adjoint : Jean-Pierre GUILLEBAUD ;
Trésorier : Pierre VENIAT
Adjointe : Nadine BLANCHET :
Vérificateurs aux comptes : Andrée LAMOUCHE, Jean-Joël CHAIZE.

Les Joyeux Lurons : AG du 08 03 2009

Président : Jean-Pierre NOIZAT ;
Vice-présidents : Marc DEPOIL - Richard LAFORT ;
Trésorière : Julie CANOËN,
Adjoint : Guy AUDIN ;
Secrétaire : Fabienne DUTET,
Adjoint : Jean-Claude REDERSDORFF ;
Vérificateurs aux comptes : Jean-Jacques LAGNEAU
Jean-Pierre DUBOST

ACPG - CATM - VEUVES : AG du 28 03 2009

Présidente : Bernadette PINDON ;
Vice-président : Gilbert VICHARD ;
Secrétaire : Auguste GADAT ;
Adjoint : Louis BERMANN ;
Trésorier : René DUTARTRE ;
Adjoint : René TABARAN ;
Vérificateurs aux comptes : Chantal MARONNAT, Michel RELIN ;

Porte drapeau honoraire ; Léon LAMOUCHE :
Porte drapeau : René DUTARTRE,
Auguste GADAT ;
Remplaçant : Gilbert VICHARD..

Les associations (suite)

Club des Jeunes : AG du 18 042009

Président : Anthony JACQUELIN ;
Vice-Président : Romain JACQUELIN ;
Secrétaire : Camille ZAK ;
Adjointe : Caroline JACQUELIN ;
Trésorière : Cécile GAUDRY ;
Adjoint : Alexandre VARIGNIER .
Vérificateurs aux comptes : Valérie RELIN,
Christian JACQUELIN

Comité des Fêtes : AG du 19 04 2009

Président : Pascal MONEYRON ;
Vice-président : Jacques VARIGNIER ;
Trésorier : Frédéric PUZENAT ;
Adjointes : Noëlle LE ROY,
Céline PUZENAT ;
Secrétaire : Bruno FREVAL ;
Adjointe : Camille ZAK ;
Membres : Florian BERNARDIN,
Frédéric BRIMUSSE, Franck GOSNET,
Lucie HADOT, Sylvain LOSSON,
Nadège MONEYRON ;
Vérificateurs aux comptes :
Dominique BONNIAUD, Pierre VENIAT.

AG du S.E.S. du 13 06 2009
Présidents d'honneur : Jean-Claude LEFEBVRE,
maire - Marcel DURANTIN ;
Membres d'honneur : Bernadette PINDON,
René TABARAN ;
Président : Maurice BRISSON ;
Vice-présidents : Georges GENOUX ,
Michel RELIN ;
Secrétaire : Florence LAFORT ,
Adjointe : Valérie RELIN ;
Trésorier : Pascal VENIAT,
Adjoint : Stéphane CHERION ;
Membre : Fabrice DILLE.
Vérificateurs aux comptes : Marcel DURANTIN,
Christian JACQUELIN.

Un mot du S.E.S.

L'Assemblée Générale du Saint-Ennemond Sportif s'est déroulée le samedi 13 Juin dernier. Le bilan de la saison est très satisfaisant avec une seconde place en championnat pour une jeune équipe possédant une belle marge de progression et surtout dotée d'un bon état d'esprit. Egalement le bilan financier reste excellent avec le succès des différentes manifestations. Pour la saison prochaine une seule démission est, à ce jour, annoncée ; par contre, 3 nouveaux joueurs, dont un gardien de but, sont à enregistrer. Au niveau dirigeants, le tableau est un peu plus sombre puisque 2 d'entre eux cessent leur activité et que, seulement un joueur a décidé de franchir le pas ! Suite à plusieurs demandes de parents, une rencontre devrait être organisée avec les dirigeants en vue de recréer une école de foot. Si cela devait se faire, il faudra l'implication de beaucoup plus de personnes. Côté investissement, le S.E.S. a décidé, de façon autonome, de procéder à l'extension de la buvette ce, d'un commun accord avec la municipalité. Pour terminer, le club profite de ce petit espace dans ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement les habitants de la commune pour l'accueil réservé à ses membres lors de la distribution des calendriers.

Quartier Gaulois : AG du 10 01 2009

Un brin de nostalgie a marqué la dernière Assemblée Générale du « Quartier Gaulois ». En effet, cette association a cessé toute activité et sa dissolution a été votée par les membres présents.
Depuis un certain nombre d'années, le Quartier Gaulois (Place Charles de Gaulle) a été le cadre de nombreuses animations appréciées des enfants : voyages, concours de pêche, Noël…
La décoration de la place (pour Noël) était l'œuvre de ses membres et faisait l'admiration de tous;
Un grand merci à tous ceux qui y ont participé.

Repas de quartier *rue Jean Moulin / rue du 8 Mai 1945* - *Dimanche 14 Juin 2009*

L'agenda du 2ème semestre 2009

[redacted]

L'Inter Sociétés et le 14 Juillet

Comme chaque année, une poignée de bénévoles issus des différentes associations de la commune - ou autres - s'est retrouvée en mairie pour préparer la journée du 14 Juillet.
L'organisation habituelle est reconduite.
Menu : Pâté aux pommes de terre, Mouton, flageolets, fromage, fruits. Le soir, mouton, rôti de porc, fromage blanc, fruits.
Tarifs : 7 euros le repas,13 Euros les 2.
Enfants de 5 à 10 ans : 3 euros le repas, 6 Euros les 2.
Réservations auprès des membres des associations.

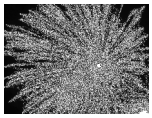

Artisans, commerçants, entreprises

Laurent VENIAT
Boucherie-Charcuterie
3, Rue du Bourbonnais
04 70 42 11 43

Assistance Informatique & Internet à Domicile
Conseil d'Achat - Assemblage - Installation
Configuration - Dépannage
Robert CHEVET « Moux »
09 64 03 73 03 - 06 63 73 13 17

ETS LEROUX
Maçonnerie
« Les Pérards »
04 70 42 11 02

Andrée et Robert GENEST
Restaurant de l'Espérance
8, Rue de Banville
04 70 42 14 85

Antonio DI NUNZIO
Architecte DPLG
« Les Billauds »
04 70 42 16 35 - 06 08 83 07 26

Christophe COUTURIER
Entretien Dépannage Chauffage
« Les Pérards » n° 2
04 70 44 47 73 - 06 83 41 18 93

Centre Régional du Confort de l'Habitat
C R C H
« Les Pérards » n° 2
04 70 44 47 73 - 06 83 41 18 93
Couverture, démoussage, coloration et imperméabilisation de toitures ;
Traitement des bois, de l'humidité et salpêtre ;
Ravalement façades, travaux d'isolation, pose gouttières.

A.P.I.M. ***Peinture Industrielle***
23, Rue de l'Abron
04 70 42 10 31

Ets BARBOT
Ambulance Taxi
20, Rue du Bourbonnais
04 70 42 10 00 - 03 86 30 53 80

EURL DAUMAS
Plomberie Electricité Sanitaire
58380 LUCENAY LES AIX
03 86 30 54 95

***Auto-Ecole* VIGUIER**
49, Av. de Verdun
DECIZE
03 86 25 45 36

Agence de Création de Site Web
Créez votre propre site internet !
Mr David PAYET
Création et gestion de site
14, Place Charles de Gaulle
06 83 88 88 94 tohorq@gmail.com

Robert BAILLON
Maçonnerie
12, Rue de la Paix
04 70 42 11 77

PILOU PIZZ
Pizzas à emporter
le mercredi à partir de 17h
Place de l'Eglise - 06 86 89 35 11

Patrick GENOUX
Coiffeur à domicile
3, Rue Jean Moulin
04 70 42 14 69 - 06 84 53 95 93

Jean-François JEANTY
Plomberie, Chauffage, Couverture, Zinguerie
« Les Pérards »
04 70 42 15 18

DECOSTYLE
Plâtrerie - Peinture
« Les Pérards »
04 70 42 18 46

I. M. B.
Mécanique Générale - Soudure
17, Rue de l'Abron
04 70 43 89 65

L'ENTREPOTES
Epicerie - Bar - Restaurant
Dépôt de pain
Relais « Poste »
7 bis, Rue du Bourbonnais
04 70 42 13 90

GARAGE AUTO MV
32 bis, Rue du Bourbonnais
04 70 34 06 60

ELEVAGE DU DOMAINE DES MANDETS
Silky Terrier - Terrier Brésilien
Berger Allemand - Berger Australien
« Les Bruyères Mandets »
04 70 42 14 41 Carlos.ekstrom@wanadoo.fr

Une recette de Julie

Tarte à la cassonade

Pour 6 à 8 personnes :

- 200 g de farine
- 100 g de beurre ramolli
- 25 g de sucre en poudre
- 2 œufs
- 10 g de levure de boulanger
- 1 petit verre de lait
- 1 pincée de sel
- 3 cuillerées à soupe de crème fraiche
- 250 g de cassonade
- 40 g de beurre

Préparation : 20 minutes + 2 heures de repos
Cuisson : 25 minutes

- Délayer la levure dans le lait tiédi.
- Mettre la farine dans un plat creux.
- Ajouter le lait avec la levure, le sucre, 1 œuf et une pincée de sel.
- Mélanger.
- Ajouter le beurre ramolli, pétrir, former une boule.
- Laisser reposer environ 1 heure dans un lieu chaud : la pâte doit doubler de volume.
- Rouler alors la pâte et l'étaler dans un moule rond légèrement beurré.
- D'autre part, mélanger la cassonade avec la crème fraîche et un jaune d'œuf.
- Etendre ce mélange sur la pâte.
- Laisser reposer encore 1 heure.
- Préchauffer le four à th.6.
- Enfourner et laisser cuire 25 minutes : la tarte doit être dorée.

Servir tiède.

A destination des Jeunes

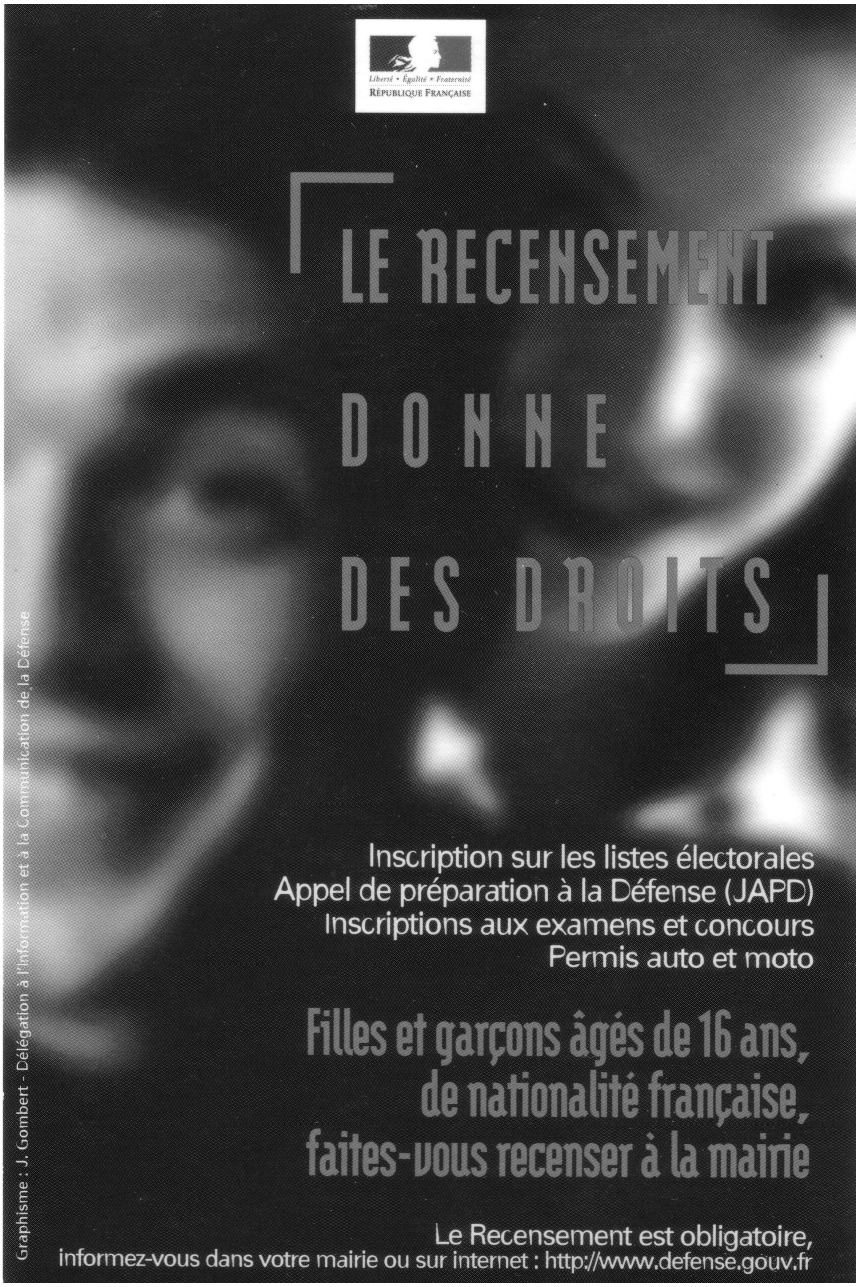

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (au consulat pour les français résidant à l'étranger). Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité
- livret de famille ou fiche familiale d'état civil des parents
- justificatif de domicile
- éventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française.
-

UNE ATTESTATION DE RECENSEMENT SERA REMISE AU JEUNE

Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la **journée d'appel de préparation à la Défense** (JAPD), mais également pour s'inscrire **aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour **l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans,** que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de **l'inscription sur les listes électorales.**

AVIS IMPORTANT :

Toute personne devant effectuer des travaux proches de lignes électriques (constructions, élagages….) doit consulter, en mairie, le plan de zonage ERDF qui précise les zones à risques.
Si l'endroit se trouve dans une telle zone, il convient de faire une D.I.C.T. (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).
Celle-ci doit être déposée en mairie. Réponse sous 8 jours d'ERDF précisant la bonne pratique à adopter (Interdiction ou consignes de prudence).

RAPPEL :
DECHETTERIE MOBILE A SAINT-ENNEMOND LE 22 SEPTEMBRE 2009.

ENLEVEMENT EPAVES AUTOMOBILES : PAS DE DATE CONNUE A CE JOUR.

Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable

Les rapports annuels 2008

- sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable au S.I.A.E.P. R.D.A. ,
- sur la qualité des eaux alimentaires ,

sont consultables en mairie.

A quoi servent nos redevances ?

Si vous êtes raccordé à l'assainissement collectif, vous avez constaté une nouvelle ligne à la rubrique « organismes publics ».

Pourquoi?

Ces redevances, par mètre cube d'eau, financent les travaux destinés à **protéger la qualité des eaux superficielles et souterraines, ainsi que la diversité des milieux aquatiques**. Perçues par le SIAEP « Rive Droite Allier » elles sont reversées à l'agence de l'eau.

La loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques fixe le taux maximal de ces redevances et autorise le Comité de Bassin (assemblée comprenant des représentants des collectivités locales et des usagers de l'eau) à en définir le taux. Ainsi fin 2007, dans chacun des six bassins hydrographiques de métropole et dans chaque département d'outre-mer, les représentants des collectivités locales et des usagers de l'eau ont déterminés **les redevances qui financeront les travaux d'assainissement et d'épuration des eaux usées** nécessaires à la protection de l'environnement.

Le législateur a voulu une répartition équitable de l'effort demandé à tous les usagers de l'eau.

Il a donc fait la distinction entre :

- Une redevance au titre de la **lutte contre de la pollution des eaux**, applicables à l'ensemble des abonnés du service des eaux, que les logements soient raccordés à un réseau d'égout ou équipés d'un assainissement individuel.
- Une redevance au titre de la **modernisation des réseaux de collecte** des eaux usées applicable aux seuls abonnés raccordés à un réseau d'égout.

De 2007 à 2012, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apportera 2 milliards d'euros aux acteurs de l'eau pour retrouver un bon état des eaux à l'horizon 2015. Ces aides sont financées par les redevances payées par tous les usagers de l'eau du bassin en fonction des quantités d'eau prélevées et des pollutions rejetées. **La redevance sur les prélèvements d'eau est fonction des volumes d'eau prélevés et consommés**. Elle est modulée géographiquement selon la sensibilité des ressources en eau.

La consommation eau est perçue par le SIAEP « Rive Droite Allier », elle représente ses recettes lui permettant de payer les charges de fonctionnement, et d'investir dans les renouvellements et renforcements de canalisations d'alimentation en eau potable sur les six communes desservies : AUROUER, AVERMES, GENNETINES, ST ENNEMOND, TREVOL et VILLENEUVE S/ ALLIER.

Mieux comprendre sa facture d'eau 2009 sur les communes d'Avermes, Trévol, Villeneuve sur Allier, Yzeure.

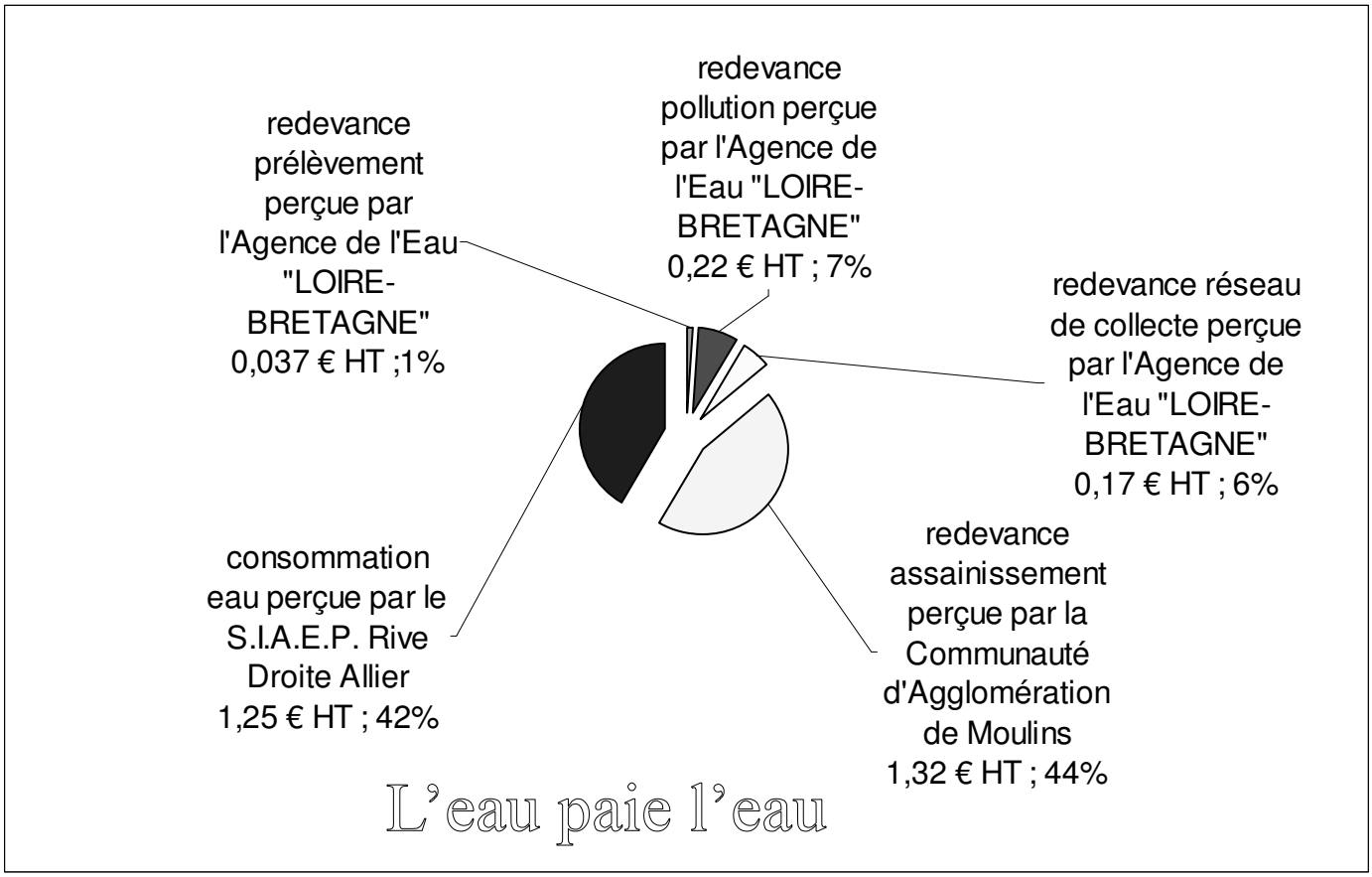

Mieux comprendre sa facture d'eau 2009 sur les communes d'Aurouër, Gennetines, Saint-Ennemond.

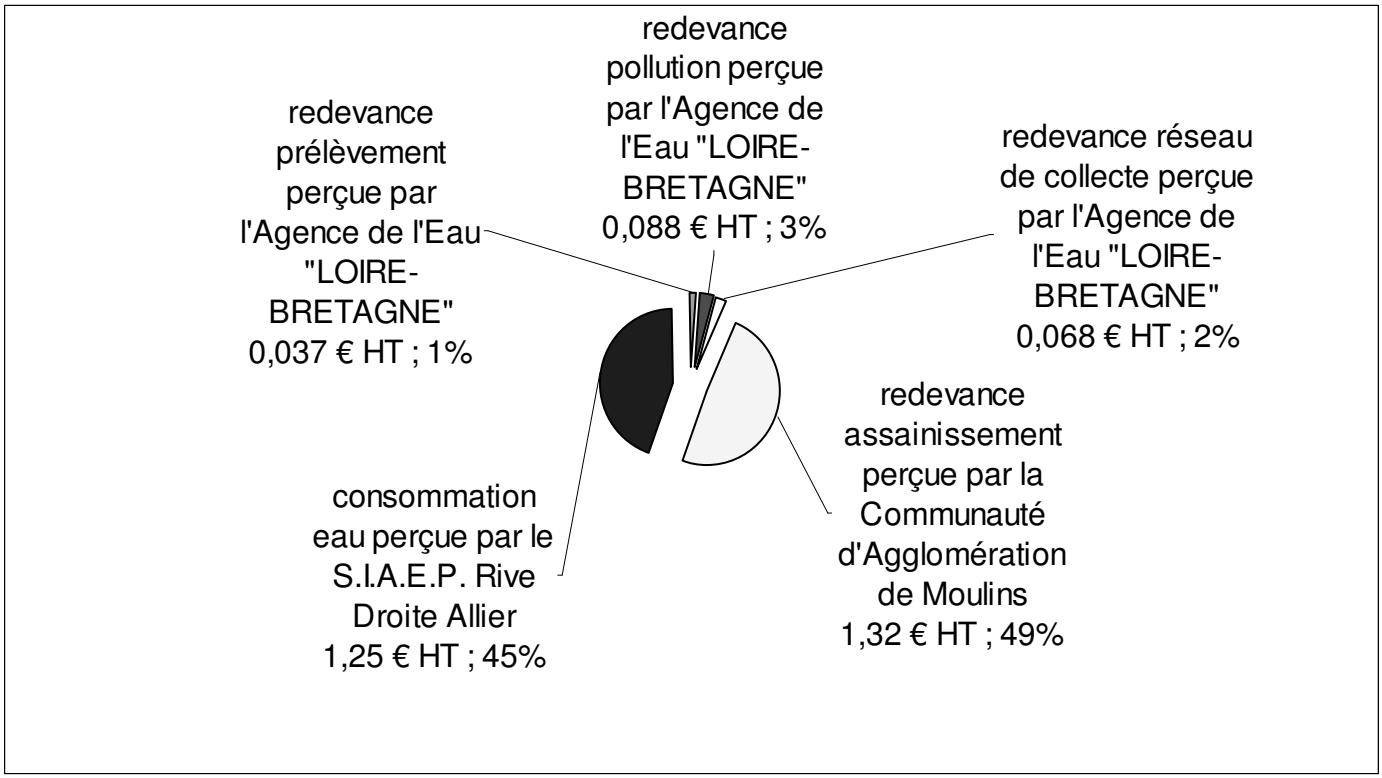

MAIRIE

19, rue de Banville
03400 SAINT- ENNEMOND
TEL : 04 70 42 10 08 - FAX : 04 70 42 18 15
Émail mairie-de-st-ennemond@wanadoo.fr - Site : www.saint-ennemond.fr
Horaires d'ouverture au public :
lundi, mardi, mercredi, jeudi : 08 h 30 à 12 h 30 - vendredi : 08 h 30 à 12 h 30 / 14 h à 18 h

Le secrétariat sera fermé, pour congés annuels, du 3 au 21 Août 2009 inclus.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

(Dans la cour de l'école Primaire)

Horaires d'ouverture
Mardi et vendredi : 16 h 00 à 16 h 45

Pendant les vacances scolaires,
uniquement le vendredi : 16 h 30 à 17 h 30

PAIN - EPICERIE - RELAIS POSTE

Multi service « L'Entrepotes » 7 bis, Rue du Bourbonnais
du lundi au vendredi de 6h45 à 11h45 et de 16h30 à 19h
samedi 7h30 à 12h
RESTAURANT : du lundi au vendredi, de 11h45 à 14h
(sur réservation, pour les groupes, en soirée et samedi)

AMLAPS

Association des Médecins Libéraux de l'Allier pour la Permanence des Soins.
Pour obtenir le médecin d'astreinte de votre secteur,
vous devez composer le **04 70 48 57 87**
Le n° 15 est uniquement réservé aux urgences.

Téléphones utiles :

Jean Claude LEFEBVRE	04 70 42 11 25 06 07 80 43 09
Christian JACQUELIN	04 70 42 14 21 06 61 97 04 94
Jean Jacques LAGNEAU	04 70 42 60 41 06 81 99 33 04
Pierre VENIAT	04 70 42 11 14 06 33 13 07 30
Eric GARNIER	04 70 42 18 59 06 33 20 39 19
Chantal AUDIN	04 70 42 13 55
Julie CANOEN	04 70 42 19 88
Stéphane CROS	06 33 25 41 51
Marc DEPOIL	04 70 42 13 72
Luc de DREUILLE	04 70 42 13 11
Jean-Pierre DUBOST	04 70 42 13 10
Michel GAUDRY	04 70 42 13 53
Corinne MORIZOT	04 70 42 19 85
Frédéric PUZENAT	04 70 42 11 68
Monique VARIGNIER	04 70 42 15 07

Ecole Maternelle	04 70 42 12 44
Ecole Primaire et Garderie	04 70 42 13 22
Salle des Fêtes	04 70 42 14 88
Communauté d'Agglomération de Moulins	04 70 48 54 54
Paroisse Avermes-Moulins-Nord : Abbé François LAVOCAT	04 70 20 88 47
Docteur FRESSE (Lucenay)	03 86 30 55 25
Docteur JAILLET (Lucenay)	03 86 30 51 66
Docteur JULIEN (Dornes)	03 86 50 60 99
Ambulance BARBOT Taxi BARBOT	04 70 42 10 00 03 86 30 53 80
CENTRE TRANSFUSION SANGUINE	04 70 35 77 00
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
CENTRE ANTI-POISONS	04 70 35 77 77
Urgence SIVOM (Eau)	04 70 46 81 98
EDF (Dépannage)	0 810 333 003